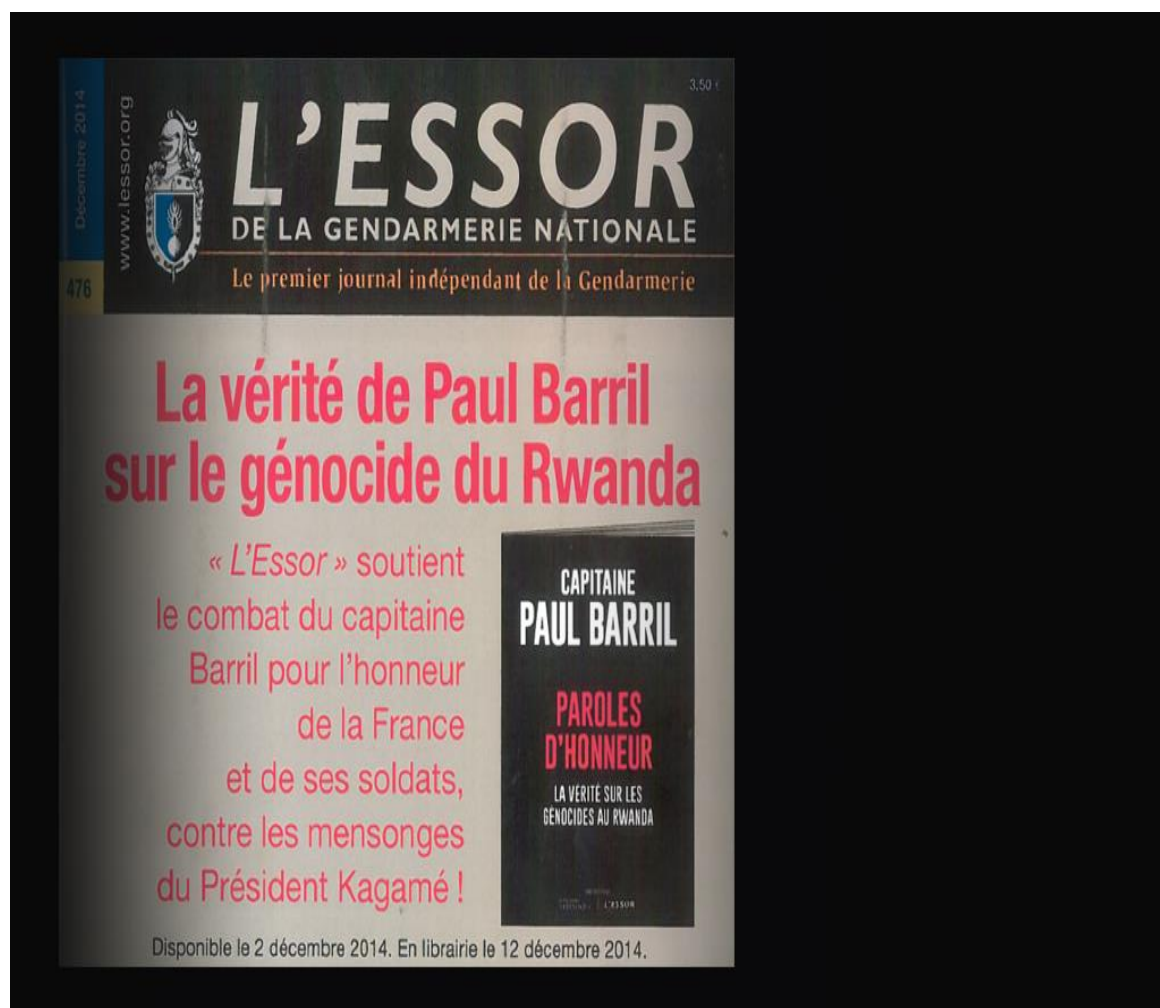


Rwanda : la gendarmerie française défend le chef mercenaire Paul Barril

Afrikarabia

Par Jean-François Dupaquier, le 1^{er} décembre 2014

C'est une première dans l'histoire de la République : le journal officieux L'Essor de la gendarmerie française « soutient le combat du capitaine Barril pour l'honneur de la France ».



Le titre barre la « une » de l'Essor de la gendarmerie : « La vérité de Paul Barril sur le génocide au Rwanda ».

Ce mensuel diffusé par internet à ses abonnés est supposé donner le point de vue de la gendarmerie française qui, étant un corps militaire, n'a pas droit à l'expression hors hiérarchie. Les gendarmes ont tourné le problème par la création de ce mensuel prétendu exprimer l'opinion des gendarmes retraités. Tout ceci est un habillage juridique.

En fait l'Essor de la Gendarmerie ne peut appuyer le capitaine Barril à ce niveau sans un « feu vert » de l'Institution. Dans les faits, il est impossible que l'Essor de la gendarmerie se mêle d'un dossier aussi explosif, objet de plusieurs procédures judiciaires, sans l'aval ou au moins le « feu orange clignotant » du général Denis Favier, directeur général de la gendarmerie nationale.

Denis Favier, 55 ans, a longtemps servi au sein du GIGN. C'est en 1992, qu'il a pris le commandement du Groupe d'intervention de la gendarmerie nationale – Groupement de sécurité et d'intervention de la gendarmerie nationale (GIGN-GSIGN), au moment où le GIGN était notamment impliqué dans le soutien à la sinistre Garde présidentielle rwandaise. Une compromission à laquelle avait difficilement mis un terme le général Jean Varret, chef de la Mission militaire du ministère de la Coopération à Paris.

Le 10 avril 2013, le conseil des ministres a élevé Denis Favier aux rang et appellation de général d'armée et l'a nommé directeur général de la gendarmerie nationale. Denis Favier est considéré comme [“un commandant tout puissant”](#) très aimé des gendarmes tout en ne tolérant aucune dérive. Nous reviendrons sur le contenu assez étonnant des articles consacrés à Paul Barril par l'Essor de la Gendarmerie, à la suite de [sa fiche élogieuse sur le site du GIGN](#).

Derrière Denis Favier, c'est évidemment l'Etat français qui se retrouve éclaboussé par cette première : la gendarmerie française, par son organe officieux, soutenant un chef mercenaire dont le rôle dans le génocide des Tutsi du Rwanda est pour le moins trouble. Et faisant la publicité de son dernier ouvrage, semble-t-il publié à compte d'auteur... De ce que nous avons pu lire dans l'Essor, les « vérités » de Paul Barril n'apportent rien de nouveau concernant le dossier rwandais.

DROIT DE REPOSE : A la suite de la publication de cet article, nous avons reçu la réponse suivante d'Alain Dumait, directeur de l'Essor de la Gendarmerie nationale :

« L'Essor de la Gendarmerie Nationale, créé en 1935, est un journal indépendant de la direction de la Gendarmerie Nationale et l'a toujours été. Il ne vit que des ressources de ses abonnés et de ses annonceurs. Il est diffusé uniquement par la poste à ses 17 000 correspondants (pour le dernier numéro 476, daté décembre 2014). Il n'est pas disponible sur Internet, nonobstant son site lessor.org.

L'Essor n'a donc besoin du feu vert de personne pour prendre ses responsabilités, rendre compte de l'ouvrage de M. Paul Barril, ou même l'éditer, en partenariat avec les éditions Télémaque, ce qui n'a rien à voir avec une édition “à compte d'auteur”. Quant aux appréciations ou invectives que vous adressez au général Favier ou au capitaine (ER) Paul Barril, je leur laisse le soin de vous répondre, s'ils en ont convenance ».